

MALIKILE FÊTE SON 1000^{ème} numéro

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 23 DECEMBRE 2021

1002

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le Mali, la CEDEAO et les sanctions

Bis repetita ?



Soumaila Cissé : Une Fondation pour perpétuer sa mémoire



Étape Cercles des ANR : MODELE-Mali publie son Rapport d'observation

The background is a dark, starry night sky. It is decorated with several gold Christmas ornaments of varying sizes, some hanging from thin gold strings. There are also gold streamers or ribbons floating around. The overall theme is celebratory and festive.

MALIKILE

1000^{ème}
numéro

La Direction & l'ensemble du personnel
de votre quotidien numérique Malikilé

remercient l'ensemble de ses partenaires, ses lecteurs et abonnés pour leur soutien
indéfectible pendant toutes ces années de labeur.

www.malikile.com

P.13



P.19



P.27



/ Une /

Le Mali, la CEDEAO et les sanctions : Bis repetita ?

P.5

/ Brèves /

Annulation de la visite de Macron : La version de Yèrèwolo

P.12

Mali : Goodluck Jonathan espère la mise en place d'un calendrier électoral avant la fin de l'année en cours

P.12

Dialogue communautaire sur les violences basées sur le genre : La contribution du réseau GYIN-MALI

P.13

Baco Djicoroni : Elle se suicide en se noyant dans le fleuve

P.13

OOKLA AWARDS : Orange Mali désignée « Réseau internet fixe le plus rapide

P.14

Le PARENA en deuil : La Présidente des Femmes s'en est allée

P.14

/ Actualité /

Soumaila Cissé : Une Fondation pour perpétuer sa mémoire

P.17

Enfants talibés : Save the Children et FENAMEC-Mali réfléchissent à des solutions palliatives

P.19

À la suite des récentes attaques perpétrées contre la MINUSMA : El-Ghassim WANE apporte son soutien au personnel sur le terrain

P.20

Terrorisme au Mali : La vérité obscurcie par le mensonge du siècle

P.22

/ Politique /

Étape Cercles des ANR MODELE-Mali publie son Rapport d'observation

P.25

Mohamed Ag Assory, analyste politique : « Macron aurait estimé qu'il aurait plus de gain politique en restant en France ... »

P.27

Lettre à grand-père : Cher grand-père

P.30

/ Culture & société /

Sauvegarde et gestion des manuscrits anciens du Mali : Une priorité du gouvernement malien

P.31

/ International /

Yémen : La fermeture de l'aéroport de Sanaa entrave les opérations humanitaires

P.32

Au Burundi : Des ONG soupçonnent une véritable hécatombe dans l'incendie de la prison de Gitega

P.33

/ Sport /

CAN au Cameroun : « Le 9 janvier, on donnera son coup d'envoi »

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

21 Déc.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 380

Nouveaux cas confirmés

83

Nouveaux guéris

218

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

80 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
13 cas graves en soins intensifs
825 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

19 553

Guéris

16 590

Décès

648

dont 1366 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



Le Mali, la CEDEAO et les sanctions

Bis repetita ?

Un voyage au pas de charge pour le Médiateur de la CEDEAO pour le Mali Goodluck Jonathan ce mardi 21 décembre à Bamako ? Même pas car, pire ou mieux (cela dépend) selon lui-même "Comme vous avez dû vous rendre compte vous-même, cette fois-ci nous n'avons pas rencontré les autres parties prenantes ; nous sommes venus directement rencontrer Monsieur le Président de la Transition afin d'échanger avec lui et faire le point de la situation. Nous sommes une mission de la CEDEAO qui a été envoyée au Mali par les Chefs d'Etats, principalement le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO afin

de pouvoir rencontrer le Président de la Transition du Mali ». Exit donc le Premier Ministre Choguel Kokalla Maiga et son gouvernement et les autres forces politiques et sociales que le Médiateur rencontre habituellement à savoir les autorités religieuses, la société civile incluant les femmes, la classe politique et les représentants du M5-RFP repartis entre ces deux derniers groupes. Pas de nuitée à l'hôtel non plus : l'agenda du médiateur flanqué de son éternel président de la Commission de la CEDEAO, Jean Claude KASSI BROU était d'une extrême sobriété : rencontrer le Colonel Assimi Goita au Palais de Koulouba, lui délivrer leur message en deux temps et s'en retourner. Cet agenda a déterminé l'itinéraire

de la délégation : Aéroport Président Modibo Keita Sénou – Palais de Koulouba - Aéroport Président Modibo Keita Sénou pour décoller à bord de l'avion de la présidence nigériane spécialement affrété pour l'occasion.

Cette visite expresse, officiellement, s'effectuait dans le cadre de la mise en application des dernières recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le Mali et dans la continuité des missions de suivi antérieures.

Pour le Médiateur " la situation au Mali est aussi liée à la Transition qui est en cours dans ce pays, donc il fallait venir avec les décisions, les recommandations des chefs d'Etat de la CEDEAO avec l'espoir que d'ici la fin de l'année, nous aurons tout un calendrier en place pour l'organisation des élections qui est une des recommandations phares de la CEDEAO ».

Mais voilà : le Mali a officiellement et clairement notifié aux Chefs d'Etat de l'organisation

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

l'impossibilité absolue d'organiser l'élection présidentielle avant le 27 février pour entre autres, des raisons sécuritaires et organisationnelles. Malgré tout la CEDEAO maintient cet agenda. La mission ne pouvait donc consister qu'à transmettre un ultimatum : le respect de la date indiquée ou le renforcement des sanctions contre le Mali.

Cette mise en demeure transparaisait déjà lors de la séance de travail entre les deux délégations même si, ces choses ont été élégamment et diplomatiquement dites. Le Médiateur Jonathan a certainement été plus explicite lors de l'entretien en tête à tête avec président Assimi Goita, qui, on s'en doute, ne pouvait que lui rappeler la position du Mali, à savoir l'envoi d'un chronogramme clair après les Assises Nationales de la Refondation en cours et avant le 31 janvier 2022. Cette date paraît lointaine pour la CEDEAO qui souhaite avoir son chronogramme avant le 31 décembre prochain. Cette exigence est d'ailleurs confirmée par l'ancien président nigérian qui a précisé que « **nous espérons que d'ici la fin de l'année vont sortir toutes les décisions, les recommandations et un calendrier pour la poursuite des événements au Mali** ».

L'observateur reste abasourdi par autant de tintamarre sur un petit mois de décalage sur un sujet qui porte sur le devenir de toute une nation. A moins qu'il n'y ait quelque part un



agenda non dévoilé pour ne pas dire caché. Cet agenda « caché » pourrait consister à appliquer à nouveau au Mali les mêmes sanctions que celles infligées juste après la chute de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita. En gros étouffer le Mali et son économie par des sanctions économiques et financières. De nombreuses initiatives diplomatiques sont en cours pour éviter cette mesure extrême qui, de toutes les façons, impacteront aussi d'autres pays de la communauté en particulier la Côte d'Ivoire et le Sénégal, les deux locomotives de l'espace francophone de l'organisation communautaire. Cette menace pourrait-elle faire fléchir le Co-

lonel Assimi Goita ? Ou pour être plus précis, le Président de la Transition a-t-elle une marge de manœuvre pour obtempérer aux ordres de la CEDEAO sans perdre le soutien des maliens ? Certainement non.

Il reste à espérer que la raison et la solidarité prévalent. Mais il ne reste plus qu'une petite semaine avant le 31 décembre.

Les maliens et les citoyens de la communauté sauront alors si l'histoire se répète ou si au contraire la nouvelle année 2022 sera plutôt porteuse d'espérance et non de confrontation.

■ Moctar Sow



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

■ **Choguel Kokalla Maïga**

Résolutions du DNI

1. Élections législatives avant 2 mai 2020
2. Organisation du referendum
3. Renforcement de la sécurité et redéploiement de l'administration courant 2020
4. Relecture de l'APR selon le mécanisme de l'article 65.

Ces résolutions vont toutes de soi. Le DNI n'a pas fait de découvertes ni de révélations. Examinons les une à une, et on se rendra rapidement compte de la supercherie:

1-La date buttoire pour les élections législatives avait déjà été fixée à mai 2020 par le Gouvernement depuis l'APG (le 2 avril 2019) et surtout depuis la prolongation illégitime en juin 2019 du mandat des députés. Donc rien de nouveau !

2-L'organisation du référendum est un engagement déjà pris par IBK face à la Communauté internationale et face aux séparatistes, avant sa réélection en 2018 (il l'avait tenté vainement en 2017); il ne restait donc plus qu'à en fixer la date, après une large opération de communication pour séduire les moins vigilants, et de ralliement de quelques hommes politiques et de la Société civile en mal de poste et de notoriété. Là aussi, rien de nouveau sur les bords du fleuve Dioliba !

3- le renforcement de la sécurité et le redéploiement de l'Administration sont des demandes normales, légitimes et permanentes des Maliens depuis 2013. Ici également, rien de nouveau en provenance de Koulouba !

4- La relecture de l'APR s'est imposée avec évidence à la conscience de tous (et IBK était obligé de le reconnaître et de l'annoncer déjà en septembre 2019). De toutes façons, le rejet par la majorité des Maliens de son application en l'état, le double jeu des séparatistes et de leurs parrains et la dégradation continue de la situation sécuritaire dans le pays, rendaient inévitable la révision de l'APR. La référence à l'article 65, qui était déjà connu de tous depuis 2015, n'est que la poudre aux yeux des Maliens, que les séparatistes de la CMA présentent comme une concession, faite en vérité pour mieux cacher leur jeu.

Au total, en passant en revue ces résolutions du DNI, on se rend clairement compte que c'est un jeu de dupes, une supercherie, une manipulation et une coûteuse opération de communication de IBK, pour tromper la vigilance des Maliens, et faire passer la pilule de la stratégie de partition programmée du Mali. Franchement, avait -on besoin de dépenser autant d'argent, de temps et d'énergie des Maliens pour leur servir ce plat réchauffé dont tout le monde connaît déjà le goût amer depuis longtemps ?

Les Patriotes doivent resserrer les rangs et les coudes, redoubler de vigilance et organiser la Résistance ordonnée et réfléchie au processus de partition programmée du Mali.

Car par rapport aux vrais problèmes du Mali, le DNI est passé à côté de la plaque ! L'éléphant annoncé depuis des mois et en fanfare est arrivé à destination, le pied cassé.

Dr. Choguel k. MAIGA,
Président du MPR

■ **Salif Tall**

Mali : Bamako demande à la France de prendre quelques distances dans gestion de la crise Abdoulaye Diop le ministres malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, demande à la France de prendre quelques distances dans la gestion de la crise malienne. Il a dénoncé l'ingérence de la France dans les affaires intérieures du Mali.

« Nous attendons de la France qu'elle comprenne qu'à Bamako, il y a une autorité de Transition dirigée par Son Excellence, le colonel Assimi Goïta. Qu'il y a aussi un gouvernement dirigé par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga ».

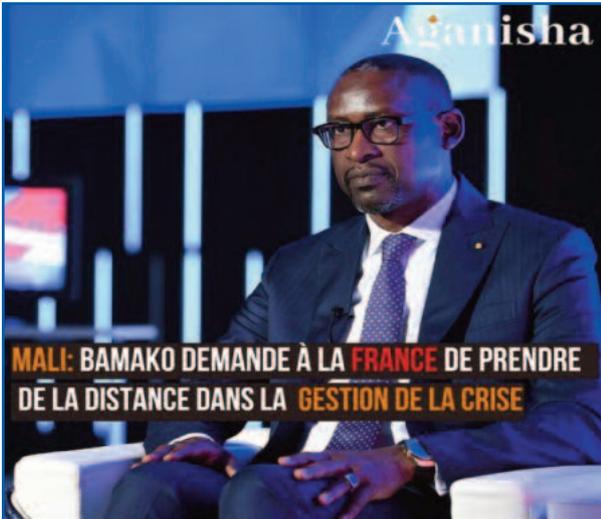
Pour Abdoulaye Diop, les relations difficiles entre Paris et Bamako sont le fait que les autorités maliennes souhaitent des relations fondées sur de nouvelles bases. Surtout qu'il faut une certaine transparence dans l'engagement de la France, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

Il faut que la France accepte de traiter avec le Mali d'égal à égal. Il a par ailleurs dénoncé la campagne d'acharnement contre le Mali sur le sujet de Wagner. "Nous comprenons aussi que ces accusations de recours à des mercenaires sont pratiquement utilisées comme un moyen de chantage pour que le Mali puisse renoncer au renforcement de la coopération avec la Russie", a noté Diop.

Pour le ministre, l'objectif n'est pas de dépendre d'une société privée de mercenaires mais le renforcement et l'équipement des forces de défense et de sécurité du Mali.

#Aganisha Actus_dafrique #mali

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



Dr Allaye Bocoum

1 h · 🌐

Une autre performance du PM, certe anodine mais haut combien symbolique au fait trois Docteurs se sont retrouvés dont lui même, en même temps et seuls dans son salon d'attente ce lundi,matin ,dans le pied à terre du Gouvernorat à Ségou ,vers 8 h GMT ,après le petit déjeuner qu'il a demandé de faire vers 7 h 30 ,avant d'aller à l'inauguration d'un centre dédié aux femmes de Pélingana puis à la cérémonie d'ouverture de la Journée Internationale du Migrant.

Sa performance a été que lorsque le PM , visiblement pressé est sorti sans avoir monté ses boutons de manchette ,ses jeunes frères en bons Maliens sans se parler se sont partagé le rôle ,Dr Cissé à monté son bouton droit et Dr Bocoum,le bouton gauche.

Elles sont rares au monde ,les personnes qui peuvent s' targuer d'une telle prouesse .

Après un échange de quelques minutes ,nous sommes allés aux activités,et le PM à filé sur Bamako où l'attendaient les Rois africains sur un rendez-vous de 15 h .

Ammy Baba Cisse



A Moribabougou des jeunes en colère sont mobilisés face à l'arrestation d'un imam depuis hier soir.



Dr Allaye Bocoum



Chers compatriotes , Bocoum n'edulcore pas, ce grand Monsieur est une chance pour le Mali et avec son humble Président de Transition,le Mali que nous voulons,arrive à grands pas.

Nb : Il m'a damé en authenticité,puisque chez lui en dehors du grand boubou, le petit boubou de dessous est aussi en coton pure contrairement au Bazin blanc chez moi .

Vive le #Tradichoguelisme !



Radio Oméga



#Procès_trafic_carburant: 24 mois de prison dont 15 ferme et une amende de près de 9 milliards de francs CFA pour "les cerveaux" du trafic Ouvert le 26 octobre, le procès dit « contrebande de carburant » a livré son verdict ce mardi au Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou (TGI).

La plus lourde peine, 24 mois de prison dont 15 ferme et une amende de 8 942 400 000 (près de 9 milliards de francs CFA) a été écopée par Karim Dialga et Inoussa Kouanda, soupçonnés d'être les têtes pensantes du trafic.

12 autres personnes ont été condamnées à 24 mois de prison dont 15 ferme avec des amendes allant de 662 millions à 132 millions de francs CFA.

La peine la plus légère prononcée ce jour est 6 mois dont 3 ferme et une amende d'un million assortie de sursis.

Fin septembre 2021, le Procureur du Faso près le Tribunal de grande instance de Ouaga I annonçait l'interpellation de 72 personnes à la

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

suite d'investigations sur « un vaste réseau de contrebande de carburant et de blanchiment de capitaux ». En tout, 40 ont été reconnus coupables ce mardi des faits qui leur étaient reprochés à savoir contrebande aggravée de carburant, mise en danger de la vie d'autrui, complicité de contrebande aggravée et spéculation illicite.
Bernabé Kabré



FIGARO DU MALI



Certains jeunes de Moribabougou sont sortis pour barrer la voie principale aux passagers. Selon certains témoignages, l'imam de la mosquée serait emprisonné.



Casimir Apiè Sangala



Casimir Apiè Sangala Ars Ségué
Note d'information relative à une opération de donations de l'ARS à certaines structures socio-éducatives et sanitaires dans la commune rurale de Ségué
L'Association des ressortissants de Ségué et sympathisants (ARS) à travers une délégation conduite par M. Casimir Sangala (Secrétaire à l'information) a procédé le jeudi 15 décembre 2016 dans les localités de Doundé, Djinadio, Sama et Yélé à la remise de lots de dons composés d'équipements informatiques et de fournitures scolaires. Ces équipements visent l'amélioration de la qualité des services scolaires et médicaux.
Conformément à un plan de répartition arrêté depuis septembre 2016, les centres de santé de Doundé et Sama ainsi que le second

cycle de Yélé ont reçu chacun un ordinateur avec ses accessoires. Les écoles du premier cycle de Djinadio, Sama et Koulou ont reçu chacune un carton de cahiers scolaires.

Dans les différentes localités, M. Casimir Sangala a transmis le message du président de l'ARS, M. Isaïe Somboro et a expliqué le contexte de la création, les modes de fonctionnement et les objectifs de l'association qui œuvre pour le développement de l'ensemble de la commune de Ségué. Il a également exhorté les bénéficiaires à faire un bon usage des dons reçus grâce au précieux concours du Dr Remi Arama et de M. Isaïe Somboro.

Les responsables des différentes localités (médecins-chefs, agents de santé, directeurs des écoles, légitimités traditionnelles) et les populations ont remercié l'ARS pour le soutien qu'elle apporte ainsi et pour une nouvelle fois aux localités de la commune de Ségué tout en souhaitant la poursuite de telles actions utiles à la communauté. Le président de l'ARS profite du retour de la délégation pour transmettre au nom de l'ensemble du Bureau ses salutations fraternelles aux responsables des structures des services sociaux et aux populations de la commune pour la qualité de leur accueil ainsi que ses vœux à l'occasion du nouvel an 2017.

Il est à espérer que cette opération donnera du punch à l'esprit de générosité d'autres membres de l'ARS à Bamako et ailleurs.

La commune de Ségué (840 km²) est située dans le cercle de Bankass et dans la Région de Mopti. Elle s'érige sur le flanc des montagnes du plateau dogon. Elle regroupe 44 villages et quelques 23 000 habitants.

Benjamin Sangala



Au juste le titre de notable est obtenu par quelle voie ? Très fréquent dans les avis et communiqués sur la radio nationale !

Master Ti



Aéroport International Ahmed Sékou Touré:
"Avec Le Coran et La Bible en main, Le Capitaine Moussa Dadis Camara s'agenouille devant la

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

foule..." Quel message voudrait-il faire passé l'ancien homme fort de Conakry



■ Paul Diarra



Ousmane Dembélé a pris la décision de prolonger son contrat avec Barcelone et d'oublier les autres offres qu'il avait sur la table. Le Français a refusé des offres du Bayern Munich et de Newcastle. Ses agents préféraient un transfert. Diario Sport



■ MALI Infos "ANW KO MALI"



IDRISS KONIPO EN GARDE A VUE

Selon des informations diffusées sur la page de Bouba Fané, le jeune expatrié malien Idriss KONIPO, le videoman qui avait porté plainte contre l'activiste Amara Bathily est également en garde à vue au camp 1 de la Gendarmerie de Bamako.

Selon, nos sources, au cours de son interrogatoire, Amara Bathily a justifié son acte contre KONIPO en légitime défense. Ce qui occasionné la convocation de KONIPO. Les deux sont toujours en garde à vue dans la même affaire.

Ils risquent tous les deux d'être placés sous mandat de dépôt par le procureur pour cybercriminalité et atteinte à la dignité humaine, l'un de l'autre.

Source : Seydou Oumar TRAORE

#Mali_infos_anw_ko_Mali



■ Presidence Mali



Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA a reçu en audience une importante délégation de la Confédération Africaine de Football sous la conduite de Son président, monsieur Patrice Motsepe, ce mardi 21 décembre 2021.





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Annulation de la visite de Macron : La version de Yèrèwolo



Si officiellement du côté français, l'arrivée du président français Emmanuel Macron, prévue pour le 20 décembre, a été annulée pour raison de Covid, côté malien, aucune information n'a fuité. Par contre, le mouvement de jeunes, se disant anti-impérialiste et réputé très proche de la junte au pouvoir donne sa version.

Il s'agit du jeune Adama Diarra dit Ben Le Cerveau, le leader de « Yèrèwolo Debout sur les Remparts » et membre du Conseil National de la Transition qui était face à la presse pour une conférence. Selon le jeune, Macron, tout d'abord, allait venir au Mali pour juste se sauver la face à la prochaine élection présidentielle prévue en mai 2022 en France. Pour lui, la France est en train de perdre le Mali et si jamais cela se passe, elle perdra tout le Sahel. Chose qui n'arrangerait pas du tout la France. Macron cherchait tout simplement à rétablir un bon climat avec le Mali. Notamment le colonel Assimi Goïta.

Pour apaiser ce climat, Ben Le Cerveau avance que Macron voulait tout juste amener le colonel Assimi Goïta à être contre les intérêts russes tels que l'arrivée de Wagner au Mali. Et cela, même s'il fallait accorder au Président, le nombre d'années qu'il veut pour la transition. A l'en croire, le mini sommet voulu par Macron lors de son passage était tout simplement pour cela. Il s'agit du mini-sommet qui allait regrouper au Mali, le président du Tchad, Mahamat Idriss Deby, qui est un frère d'armes à Assimi Goïta et ceux du Ghana et du Niger.

Aux dires de Ben Le Cerveau, le colonel Assimi Goïta aurait refusé les paramètres voulus par la France dès le début de l'annonce. Il s'agirait d'un premier temps, une conférence de presse à l'Aéroport international de Séno pour qu'après Macron transite sur Gao pour rendre visite aux 5000 militaires français de la Barkhane. Le colonel aurait tout simplement refusé tout pour tout le sommet et la rencontre avec le président français. « Si ce n'était pas un refus du colonel Assimi, pourquoi au lieu d'annuler, ils n'ont pas fait un sommet par visioconférence », s'est argumenté Adama Diarra dit Ben.

Tout compte fait, le journaliste Serge Daniel, à son tour, a mentionné cette question de réglages entre Maliens et Français qui restait à faire. Des sources pas trop formelles continuent de siffler que la visite aurait été reportée au lieu d'être annulée.

Koureichy Cissé / Source : Bamada

Mali : Goodluck Jonathan espère la mise en place d'un calendrier électoral avant la fin de l'année en cours



L'ancien président nigérian, Goodluck Jonathan, médiateur de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans la crise politique malienne, arrivé à Bamako mardi, a dit espérer la mise en place d'un calendrier électoral d'ici la fin de l'année, à l'issue de son entretien avec le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta. Goodluck Jonathan était accompagné par Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la CEDEAO. Les échanges ont porté sur l'avancement du calendrier électoral, des activités politiques et des recommandations phares de la CEDEAO.

« Les chefs d'Etats nous ont demandé de bien vouloir venir à Bamako et d'échanger directement avec le président de la Transition afin de s'enquérir de l'état d'avancement des activités politiques (...) avec l'espoir également que d'ici la fin de l'année, nous aurons tout un calendrier en place pour l'organisation de élections qui est une des recommandations phares de la CEDEAO », a déclaré à la presse Goodluck Jonathan, à l'issue de la rencontre.

Le médiateur de la CEDEAO a annoncé que la réunion avec le président de la Transition s'était "très bien passée", tout en indiquant que cette fois-ci « nous n'avons pas rencontré les autres parties prenantes. Nous sommes venus directement rencontrer le président de la Transition afin d'échanger avec lui et de faire le point de la situation ». Goodluck Jonathan a également annoncé : « Nous allons revenir à Bamako certainement au mois de janvier », avant de rappeler la nécessité pour la conférence des Chefs d'Etats d'organiser les élections au mois de février 2022. Pour rappel, lors du 60e sommet ordinaire des chefs d'Etats de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, tenu le 12 décembre courant, à Abuja au Nigéria, le Président en exercice de la CEDEAO, le chef de l'Etat ghanéen, Nana Akufo-Addo, a annoncé qu'il avait reçu la veille un courrier du président de la Transition du Mali s'engageant à fournir un calendrier électoral au plus tard le 31 janvier 2022. « Si à la fin de décembre 2021, aucun progrès tangible n'est réalisé dans la préparation des élections, des sanctions additionnelles seront imposées dès le 1er janvier 2022. Ces sanctions incluront notamment des sanctions économiques et financières », a prévenu la CEDEAO. Après le putsch du 18 août 2020 à Bamako, la CEDEAO avait suspendu le Mali de ses rangs et stoppé les échanges financiers et commerciaux avec ce pays, en proie à un cycle de violences terroristes et intercommunautaires.

AA/Bamako/Amarana Maiga / Source : Bamada

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

**Dialogue communautaire sur les violences basées sur le genre :
La contribution du réseau GYIN-MALI**



Le réseau mondial des jeunes innovateurs (Gyin-Mali) et ses partenaires, à savoir l'association Collectif Jeunesse Debout pour le Changement (CJDC), l'Association Jeunesse Verte – Mali (AJV), l'association Jigifa de N'Tabacoro et l'association la Lumière de Niamana (ALN), ont organisé, le samedi dernier au Lycée Bocar Niafo de Niamana, le premier dialogue communautaire sur les violences sexuelles liées aux conflits. La rencontre a été présidée par la Conseillère municipale à la Mairie de Kalabancoro, Mme Karembé Rokiatou Diarra, en présence de l'Officier de la MINUSMA pour la Protection des femmes, Mme Rokia dite Rose Bouzaïd.

Dans le cadre de l'initiative de renforcement de la cohésion sociale des déplacés internes (filles et garçons) dans l'agglomération du District de Bamako (Communes V et VI), financée par le PAPSE/GIZ, le réseau mondial des jeunes innovateurs (Gyin-Mali) a réalisé son premier dialogue communautaire sur les violences basées sur le Genre (VBG), avec comme thème « Les violences sexuelles liées aux conflits, comment y remédier ? »

L'activité a eu également l'appui technique de la MINUSMA à travers son office de la Protection de la Femme chargé de lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits.

Dans sa brève allocution, la représentante du Maire de Kalabancoro et Conseillère municipale, Mme Karembé Rokia Diarra, a félicité le réseau Gyin-Mali. « C'est un moment fort pour réaffirmer notre engagement commun. Votre engagement en tant que jeunes nous rassure. Car en faisant face à cette extrême violence, vous allez cultiver l'amour et la paix qui doivent aller au-delà des services, de l'appui aux femmes qui sont victimes de violences », a-t-elle souligné.

Selon la coordination nationale de Gyin-Mali, que dirige Dramane Toun-

Baco Djicoroni : Elle se suicide en se noyant dans le fleuve



C'est l'histoire de la cheffe de centre de la Mairie de Hamdalaye retrouvée morte dans le fleuve Niger. Rokia Bagayoko avait stationné sa voiture, une RAV-4, et se jetait à l'eau.

Interrogée par la police, la famille a déclaré que la femme souffrait de maladie psychiatrique et qu'on ne lui connaissait pas, jusqu'à ce jour, d'idées suicidaires, ni fait de tentatives de suicide. Les enquêteurs n'ont pas retrouvé de lettre laissée par la victime.

La police n'a découvert aucune activité suspecte au moment de l'heure de la mort. Tout indique donc qu'il s'agit d'un suicide, la victime ayant pris soin de garer sa voiture sans la moindre contrainte apparemment, avant de passer à l'acte. Les légistes en ont conclu que la cause de la mort est survenue suite à une asphyxie par noyade.

Ce suicide correspond à un acte planifié qui repose sur l'utilisation et la pénétration de l'eau dans les poumons qui a provoqué l'asphyxie par noyade. Cependant, il ne faut jamais se fier aux apparences. Les premiers relevés d'une scène de crime sont parfois trompeurs et ne correspondent pas toujours à la réalité. Un crime peut être maquillé en suicide.

Source : L'Informateur

kara, la rencontre vise à informer et à sensibiliser les personnes déplacées internes et les communes hôtes dans l'agglomération du District de Bamako, notamment les Communes V et VI et la Commune urbaine de Kalabancoro.

Par cette activité, le réseau mondial des jeunes innovateurs (Gyin-Mali) n'entendait pas rester en marge de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux filles et aux femmes. Le jeu des questions-réponses sur les interventions des panélistes, les témoignages et l'intervention, étaient entre autres, les temps forts de l'évènement.

Hadama B. Fofana / Source : Le Républicain

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

**OOKLA AWARDS : Orange Mali désignée
« Réseau internet fixe le plus rapide**

Au Mali » et « réseau internet mobile le plus rapide de l'Afrique de l'Ouest »

L'opérateur télécoms Orange Mali a été confirmé comme le « réseau internet fixe le plus rapide du Mali » et le « réseau internet mobile le plus rapide de l'Afrique de l'Ouest » par les Awards Speedtest de OOKLA. Les deux prix ont été remis aux responsables de Orange Mali, le lundi 20 décembre 2021 à l'hôtel Radisson Collection de Bamako. C'était en présence de Tristian Muhader, responsable de OOKLA, de Brelotte Ba, Directeur Général d'Orange Mali et de plusieurs autres responsables de Orange Mali.

Orange Mali est le réseau internet fixe le plus rapide du Mali et le réseau internet mobile le plus rapide de l'Afrique de l'Ouest. L'opérateur télécoms a, en effet, décroché ces deux prix « Ookla Speed Test Award ». Cette consécration récompense les efforts du groupe dans l'expansion de son réseau et l'expérience internet sur le territoire national. « On est extrêmement ravi et fier de ces prix que nous dédions d'abord à nos clients qui nous font confiance. Au Mali, nous avons près de 13 millions de clients mobiles et plus de 5 millions de clients qui utilisent l'internet et près de 50 000 clients qui utilisent nos solutions fixes. Notre ambition n'est pas seulement d'avoir un bon réseau au Mali,



c'est aussi d'avoir une qualité de service de standard international pour permettre à nos clients maliens et aux entreprises présentes au Mali d'avoir le meilleur du numérique comme dans les autres pays en Afrique de l'Ouest », a déclaré, lors de la réception des deux prix, le Directeur général d'Orange Mali, Brelotte Ba. Leader mondial des applications de tests des réseaux fixe et mobile qui a notamment développé l'application Speedtest, OOKLA décerne des Awards aux opérateurs nationaux, leaders dans leur marché pour confirmer la qualité de leurs réseaux.

M.D / Source : Le Républicain

**Le PARENA en deuil : La Présidente
des Femmes s'en est allée**

Mes chers frères et sœurs,

Le PARENA est à nouveau en deuil.

J'ai le redoutable devoir de vous annoncer une bien triste nouvelle : Madame Tamboura Mah Keita est décédée dans la nuit aux environs de 23h. Ses funérailles sont prévues à 16h ce mercredi à Kalabankoro.

Paix à l'âme de cette femme d'honneur, digne, fidèle et noble ! Nous avons perdu une grande dame !

Qu'Allah l'accueille dans sa sainte demeure, là où reposent les justes : le Paradis !

Mes condoléances très émues à toutes et tous, au Professeur Belco, à leurs enfants, leurs alliés et amis !

Tiébilé Dramé

www.malikile.com



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
L'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



MOBILIER DE BUREAU





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Soumaila Cissé : Une Fondation pour perpétuer sa mémoire

Lancée il y a quelques jours à Bamako, la Fondation Soumaila Cissé pour l'Espoir et l'Excellence se veut un creuset pour l'éducation et la formation des jeunes en vue de leur insertion socioprofessionnelle pour un Mali meilleur. La présidente cette Fondation n'est autre que Mme Cissé Assitan Traoré, l'épouse de feu Soumaila Cissé, ce grand homme qui a dédié toute sa vie pour la cause du Mali. Un patriote qui avait une foi profonde dans le Mali, en ses femmes, ses hommes, ses enfants... Exigeant dans la quête de l'excellence, Soumaila Cissé avait une passion pour l'éducation qu'il voyait comme porteuse d'espoir pour le Mali.

Des priorités et des valeurs qui ont marqué toute l'action de l'homme tant au Mali que pendant ses années à la tête de la Commission

de l'UEMOA, convaincu qu'il était que le développement devait être à la fois moderne et ancré dans la culture et les traditions du grand Mali. ... Passionné de la science et de la technologie dont il mesurait bien le potentiel en tant qu'ingénieur informatique, ancré qu'il était dans l'histoire, la culture et les traditions du Mali dont il aimait à parler à ses amis et ses collègues avec une fierté non dissimulée, Soumaila Cissé voulait donner à la jeunesse du Mali et de la région des racines et des ailes. Et voilà décrites en substance des valeurs et des idées propres à l'homme que sa famille, à travers la Fondation qui porte son nom, entend pérenniser. Pour ce faire, la famille de l'illustre disparu s'est fixée deux objectifs. Le premier est la création d'un environnement pacifique et sain surtout dans les zones défavorisées.

En effet, pour Cissé Assitan Traoré, Soumaila Cissé évoquait avec une forte conviction que les villages sont la vraie base d'un développement durable et authentique, convaincu qu'il était que « construire son terroir, c'est construire la nation et le pays ».

La famille de feu Soumaila Cissé est confortée dans ce choix, que bien des villages entreprennent aujourd'hui des actions modèles en matière d'accès à l'eau, d'amélioration des activités rurales, de création d'emplois. Aussi s'engage-t-elle à œuvrer pour renforcer et pérenniser ces actions et les reproduire dans d'autres localités à leur demande.

Le second est l'Education et la formation des jeunes en vue de leur insertion dans le tissu productif afin de cultiver l'espoir et de faire d'eux un atout pour le futur. Des explications de Cissé Assitan Traoré, son mari feu Soumaila envisageait une éducation utilisant tous les moyens modernes, y compris l'informatique et les ordinateurs pour connecter le village au monde et la jeunesse au savoir. « Nous veillerons à ce que cette vision nous guide », s'en-



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

gage Cissé Assitan Traoré.

Pour atteindre ces objectifs nobles et ambitieux, la Fondation entend intervenir dans des domaines ciblés. Il s'agit d'aider la jeunesse par l'éducation, la formation, la création d'incubateurs économiques et sociaux, la promotion de l'emploi ; Participer à la protection durable de l'environnement et des écosystèmes des bassins de fleuve, à l'amélioration de la qualité de vie à travers l'accès à l'eau potable, et l'assainissement ; Participer aux actions susceptibles de renforcer l'espoir et d'améliorer les conditions de vie et le bien-être des populations, en particulier les jeunes, les femmes et les plus démunis.

Des objectifs de la Fondation dont la réalisation demandera des ressources qu'il faudra rechercher et pérenniser. Et Mme de Cissé de lancer : « Nous solliciterons des dons ou des contributions en nature auprès de sources diverses : des amis de Soumaïla qui ont travaillé avec lui à travers le monde, des entreprises qui partagent les objectifs de la Fondation, des Fondations à l'étranger. Les informations pour participer au financement des activités seront disponibles sur le site de la Fondation qui est en cours de finalisation. Nous osons compter sur votre intérêt et votre participation ».

Mme Cissé et ses enfants n'ont cependant pas attendu la charité des uns et des autres pour se mettre à la tâche, celle d'honorer la mémoire de leur mari et père, la Fondation ayant déjà initié certaines actions, quoique symboliques et malgré les moyens modestes, dont l'octroi d'un ordinateur et d'une somme symbolique de 100 mille francs à chacun des trois lauréats du DEF de la Région de Tombouctou, tous sélectionnés en accord avec les autorités du Ministère de l'Education Nationale. Et ce n'est pas tout ! En effet, à la fin de leur 10ème et 11ème année, l'obtention d'une enveloppe pour ces lauréats va dépendre des notes obtenues au cours de l'année scolaire. Une façon de leur permettre de poursuivre et de compléter leurs études secondaires.

A l'endroit des lauréats, Mme Cissé Assitan Traoré a été particulièrement prolifique en conseils et encouragements : « Je voudrais, tout d'abord, adresser mes très vives félicitations pour les brillantes performances aux examens scolaires qui vous valent cette distinction... Vous faites la fierté de la Fondation et nous souhaitons que vous soyez des exemples pour le pays, à l'image de votre parrain, Soumaïla Cissé. Seule l'excellence scolaire que vous incarnez et l'éducation feront de vous

des acteurs éveillés et outillés de votre propre destin et, engagés dans le développement économique et social de votre pays, le Mali. Désormais, vous êtes des lampions qui ne doivent jamais s'éteindre ».

Et Mme Cissé de les appeler être de véritables modèles pour susciter l'émulation saine et semer les graines de l'excellence, de la performance, de la culture du travail bien fait autour d'eux, dans leurs écoles, dans leurs maisons, dans leurs quartiers, dans leurs associations sportives et culturelles. C'est cela qu'ils auraient amplement mérité la fête organisée à leur intention, les cadeaux et les prix reçus qui, somme toute, constituent plutôt une invitation pour eux à persévérer dans la conquête du savoir car, fera savoir Mme Cissé, dans ce monde d'aujourd'hui, disait leur parrain Soumaïla : « rien de grand ne s'accomplit sans effort, rien de grand ne peut s'accomplir sans savoir ».

L'occasion a été mise à profit par Mme Cissé Assitan Traoré pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées bénévolement pour l'organisation et l'obtention des prix remis aux lauréats, sans oublier la MINUSMA qui s'est chargée du transport des heureux bénéficiaires de Tombouctou à Bamako. Au-delà donc des prix d'Excellence remis aux élèves les plus méritants de Tombouctou, la Fondation va également financer la réalisation d'un forage au bénéfice des populations de Sabalibougou pour leur alimentation en eau potable.

Auparavant, Mme Cissé Assitan Traoré avait tenu à remercier tous ceux qui ont compati avec eux : « Prenant la parole publiquement pour la première fois depuis le 25 décembre 2020, date à laquelle le Tout Puissant a arraché à notre affection notre cher Soumaïla, je saisis cette occasion pour réitérer les remerciements de la famille Cissé aux plus hautes autorités du Mali, à tous les militants et sympathisants de l'URD, tous les amis, alliés et voisins de la famille Cissé, toutes celles et tous ceux, de près ou de loin, qui par leur présence, leurs pensées, leurs écrits réconfortants, ont témoigné leur soutien, leur amitié et leur affection lors du décès de notre regretté Soumaïla Cissé ».

■ Yama DIALLO



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Enfants talibés : Save the Children et FENAMEC-Mali réfléchissent à des solutions palliatives

Il s'agit d'échanger avec les vrais acteurs en vue de trouver des solutions pour réduire le phénomène des enfants talibés

L'ONG Save the Children dans sa quête pour le bien-être de tous les enfants, a initié une rencontre d'échanges avec les maîtres coraniques sur les stratégies alternatives pour réduire le phénomène des enfants talibés au Mali. C'était le mercredi dernier, au siège de la Fédération nationale des associations des maîtres d'écoles coraniques du Mali (FENAMEC-Mali), sis à l'hypodrome.

Le Chef d'équipe de l'ONG Save the Children, Seydou Bah, en introduisant la rencontre a évoqué quelques efforts déployés par les plus hautes autorités du pays, pour lutter contre ce phénomène. Il s'agit de mettre en place un processus d'intégration des écoles coraniques dans le système éducatif en cours, de formaliser un Projet d'intégration des écoles coraniques (PECI) dans le système formel, de rattacher les écoles coraniques à la tutelle du ministère de l'éducation nationale et de l'organisation des enseignements religieux dans

les écoles coraniques etc.

Après l'évocation du contexte de la rencontre, le président de la Fenamec-Mali, Mahamane Moulage Nientao a d'abord rappelé les raisons de la pratique de ce phénomène. Selon lui, c'est pour obtenir une aide que les enfants s'adonnent à cette pratique parce qu'il est souhaitable que les apprenants du saint Coran, bénéficient de l'assistance de la part des frères musulmans. Ils vont de porte en porte, pour quemander. C'est une pratique qui se justifie au point de vue religieux.

Cependant, pour M. Nientao, le phénomène a pris aujourd'hui, une autre nature en raison du fait que, ce ne sont plus les apprenants du saint Coran qui pratique la mendicité. Pour preuve, sur 100 enfants concernés par ce phénomène, 70% voire 80% ne sont pas issus des centres d'apprentissage du saint Coran.

Dans un esprit démocratique, le président a demandé que la parole soit donnée à qui veut

la prendre. C'est ainsi que, plusieurs participants interviendront. Et la plupart de ceux-ci ont reconnu la complexité du phénomène parce que, pour ceux-ci, la gravité du problème s'explique, par le fait que beaucoup d'enfants venant des familles pauvres pratiquent la mendicité. Ils en font aujourd'hui un métier pour alléger les souffrances de leurs familles ou trouver des moyens de survie.

Quant aux solutions proposées, les intervenants de façon unanimement sont convenus de la nécessité d'accentuer la sensibilisation, par le canal des médias. Ils ont aussi suggéré que pour réduire le phénomène, il faudrait accompagner les centres d'apprentissage en leur octroyant des aides. Lesquelles pourraient permettre de leur trouver de quoi à manger. Ce faisant, ils disent prêts à recevoir de l'aide de la part des plus hautes autorités du pays. Le président de la Fenamec-Mali a remercié l'ONG Save the Children pour cette initiative qu'il trouve très salutaire. Parce qu'à leur niveau ils avaient déjà pensé à des solutions. « Si aujourd'hui, cette organisation qui se bat pour le bien-être des enfants, vient à leur chevet pour qu'ensemble qu'ils trouvent des solutions, cette initiative ne peut qu'être saluée et encouragée. Parce qu'elle cherche à résoudre un problème qui est le leur » a conclu Mahamane Moulage Nientao.

Ki-Zerbo



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

À la suite des récentes attaques perpétrées contre la MINUSMA : **El-Ghassim WANE** apporte son soutien au personnel sur le terrain

Depuis le 13 décembre dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali (RSSG), El-Ghassim WANE, est auprès des Casques bleus et des personnels civils à Gao, Ansongo, Ménaka, Kidal, Aguelhok et Tessalit.



Comme à Douentza, le 10 décembre dernier, le RSSG est venu apporter son soutien aux femmes et aux hommes, militaires, policiers et civils, qui mettent en œuvre le mandat de la MINUSMA dans des conditions sécuritaires difficiles. Ces derniers ont été régulièrement pris pour cible par les groupes extrémistes.

« Je suis venu marquer ma solidarité après les attaques récentes contre la Mission et exprimer mon appréciation pour le travail accompli. L'environnement opérationnel est complexe,

mais la détermination de nos personnels reste forte », a déclaré le Chef de la MINUSMA à Gao avant de s'envoler pour Ansongo.

Dans cette localité qui est à 96 km de Gao, et dans d'autres situées non loin de la frontière avec le Niger, les Casques bleus facilitent l'action humanitaire et s'emploient à assurer la protection des civils. M. WANE les a félicités pour les résultats obtenus, ainsi que pour « la bonne collaboration avec les forces maliennes ». Une rencontre a d'ailleurs été organisée avec les FAMA sur place, au cours de laquelle le Re-

présentant spécial a assuré leur commandant local du plein soutien de la MINUSMA dans la région.

À Ménaka, où le camp de la MINUSMA a été la cible d'une attaque le 4 décembre dernier, El-Ghassim WANE s'est d'abord entretenu avec ses collègues civils, avant de rencontrer les éléments de l'Unité de police constituée du Togo, dont il a salué les efforts. Il a saisi l'occasion pour leur présenter ses condoléances à la suite de la perte de sept de leurs compatriotes Casques bleus, tombés le 8 dé-

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



tembre dernier dans la région de Mopti. Il s'est ensuite entretenu avec le commandement du bataillon du contingent nigérien présentement en rotation. Le Chef de la MINUSMA n'a pas manqué de témoigner sa reconnaissance aux partants, qui se sont acquittés de leurs tâches avec dévouement, encourageant les soldats nouvellement déployés à persévérer sur la lancée de leurs camarades d'armes.

Également au programme de cette tournée, le camp de la MINUSMA à Kidal où l'exercice était le même : soutenir celles et ceux qui risquent leur vie pour contribuer au retour de la paix et

à la stabilisation du Mali. Une visite à chaque contingent, ainsi qu'une réunion générale ont été organisées sur place. Ces échanges ont permis aux personnels civils et en uniforme d'interagir directement avec le premier responsable de la Mission. Aguelhok et Tessalit, ont été les dernières étapes de cette tournée de trois jours dans le nord du Mali. Dans ces deux localités, M. WANE a relevé les défis sécuritaires et autres qui se posent, mais aussi la bravoure des contingents de la MINUSMA et leur détermination à continuer à œuvrer pour la cause de la paix au Mali.

M. WANE a saisi l'occasion de sa présence à Aguelhok pour s'entretenir avec les autorités locales, ainsi qu'avec des représentants de la société civile, y compris les jeunes et les femmes. Les discussions ont porté sur les défis auxquels sont confrontés les populations, l'action de la MINUSMA et les efforts conjoints visant à promouvoir la paix et la stabilité.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

An advertisement for malikile.com. On the left, the logo 'malikile.com' is displayed in a bold, black, sans-serif font. Below it, in smaller red text, is 'L'ACTUALITÉ & L'INFORMATION GÉNÉRALE & LE TOUT-PETIT DE TOUT LE MONDE'. Underneath that, in black text, is the tagline 'La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !'. On the right, a smartphone is shown at an angle. The screen displays a news article with a photo of a boat full of people on the water. The text on the screen reads 'MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER'.

Terrorisme au Mali : La vérité obscurcie par le mensonge du siècle

Illusion ou vérité, plusieurs analyses critiques concourent à accréditer la thèse du mensonge. C'est depuis l'épisode de la rébellion instrumentalisée contre les institutions du Mali, qu'une crise de déstabilisation sans précédent s'est transformée en opération de guerre contre le terrorisme, un phénomène dont le visage est encore caché et méconnu. Ce fut le début de la fabrication et la construction d'un mensonge à travers le soutien à un mouvement, un « groupe de bandits et narco-trafiquants » appelés terroristes, qui entretiennent des alliances avec le MNLA. L'objectif inavoué consistait à justifier une intervention militaire dans le but de protéger des intérêts.

La stratégie de cette intervention s'appuyait sur une présumée lettre de Dioncounda Traoré qui aurait sollicité uniquement un appui aérien. La controverse suscitée par l'objectif de cette demande administrative nécessite un recours devant le Conseil d'État français pour déterminer si les termes de l'entente ont été respectés et si les opérations en cours sont conformes à l'esprit de ce document. A cet effet, le Conseil d'État doit statuer sur sa propre compétence en la matière et examiner par extension si la décision de suspendre unilatéralement et de rompre toute collaboration militaire avec l'armée malienne ne serait pas qualifiable de violation d'une entente qui découlerait des termes de cette fameuse lettre autorisant la présence des forces françaises sur le sol malien. De plus, le retrait unilatéral et non concerté des forces françaises de Kidal, Tessalit Tombouctou, s'ajoutant aux précédentes décisions cavaliers, ne rendent-elles pas caduques l'effet sur l'existence et le maintien d'un quelconque accord de coopération militaire ?

Les conséquences de ces actions ne portent-elles pas atteinte à la légalité des opérations militaires françaises au Mali ? Le Conseil d'État français est interpellé. La majorité de la population malienne désapprouve la politique française au Mali y compris plusieurs officiels et citoyens français eux-mêmes. Rappelons que le peuple français et le peuple malien entretiennent une considération de respect mutuel. Par ailleurs la Russie et la Chine

ne sont pas des ennemis du Mali. Il existe une coopération historique et dynamique entre ces pays et le Mali dans différents secteurs. Plusieurs cadres maliens ont été formés dans l'ancienne Union Soviétique. S'ingérer dans le partenariat entre le Mali et la Russie, relève de la médisance et l'hypocrisie. Dans nos analyses antérieures, nous avons insisté sur la stratégie de contrebalancer l'action des acteurs dans les opérations anti-terroristes au sahel, en diversifiant notre partenariat. Malgré le déploiement de plusieurs opérations (de SERVAL, BARKHANE à TAKUBA), y compris les activités de maintien de la paix de la MINUSMA, force est de constater que les différentes résolutions du Conseil de Sécurité n'ont eu que des effets mitigés. Il n'est pas tard pour les Nations Unies de procéder à l'évaluation des dix (10 ans) du bilan des acteurs sur le terrain et des vraies causes du terrorisme au Mali. Avant d'aborder ce chapitre, une reconfiguration de mandat et du fonctionnement de la MINUSMA s'impose pour rassurer la population malienne.

Reconfiguration et renforcement du mandat de protection de la Population civile. Au regard du décret no.2021/0892/PM-RM du 10 décembre 2021, portant création d'un comité stratégique de suivi des mandats de la MINUSMA. L'article 2 définissant les champs d'intervention du comité stratégique de suivi, pourrait s'étendre à d'autres propositions. Une première proposition vise à désigner un porte-parole du gouvernement, rattaché ex-



clusivement aux activités de la MINUSMA, dont notamment la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur la MINUSMA et l'exécution de ses mandats.

Une deuxième proposition porte sur le fonctionnement de la MINUSMA. Il s'agit d'établir un mécanisme d'évaluation conjointe tripartite sur une base semestrielle entre la MINUSMA, le gouvernement malien et la société civile représentant la population dans son ensemble à travers les zones où les terroristes sèment la terreur et la désolation. Ainsi tout prochain renouvellement du mandat de la MINUSMA sera subordonné aux résultats de ces évaluations, assortis de mesures rigoureuses et de corrections, notamment les insuffisances du mandat de protection de la population civile victimes de toutes sortes d'exactions et d'horreurs allant de l'atteinte à leur intégrité physique, des villages entiers décimés, des récoltes détruites, des biens et bétails emportés. Ces faits poussent les villageois à l'exode, et se produisent régulièrement dans l'impunité totale en violation des droits de l'homme. Ces infractions sont assimilables à des crimes et pourraient enrichir les critères et qualificatifs du Statut de

Rome. Il est important que tous ces faits, soient documentés avec des preuves matérielles, par des organismes de défense des droits et communiqués au bureau du procureur de la Cour Pénale Internationale. A cet égard, pour une meilleure efficacité dans les actions et opérations de protection de la population civile, il serait souhaitable que nos autorités plaident en faveur du transfert de toutes les activités et opérations de la MINUSMA dans

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

les zones d'hostilité pour rapprocher la mission des populations éprouvées dont la sécurité est menacée. Seule la section politique doit être maintenue à Bamako et tout le reste déployé dans les régions du nord (Tessalit, Kidal, Gao, Ménaka, Tombouctou, Mopti, Bandiagara, Niono).

Depuis la création de la MINUSMA, plusieurs casques bleus ainsi que des militaires maliens sont victimes de la recrudescence des attaques meurtrières terroristes. Ces pertes de vies humaines justifient le changement de mandat et la règle d'engagement sous le chapitre 7, à travers la mise en œuvre du caractère opérationnel offensif. Il serait utopique d'assurer une opération de maintien de la paix dans un contexte du terrorisme où les opérateurs et concepteurs utilisent une pratique asymétrique qui échappe à la guerre conventionnelle. Toutefois, nous comprenons aussi l'idéologie pacifiste qui sous-tend le fondement des missions de paix de ne pas recourir à la force si ce n'est nécessaire.

Dans le cadre du déploiement des contingents au sein de la MINUSMA, le comité stratégique de suivi des mandats pourrait dans le cadre de la cueillette des informations et autres données sur les activités de la MINUSMA, plaider auprès du Conseil de sécurité, d'envisager dans une prochaine résolution, un mécanisme de partage d'informations et de renseignements personnels entre La MINUSMA et les autorités maliennes, sur chaque militaire régulier engagé dans un contingent de la mission. Il s'agit de produire aux autorités maliennes, au moment du déploiement, une fiche individuelle comprenant le corps d'attache du militaire, son grade, son expérience dans l'armée de son pays, la compagnie à laquelle il appartient, sa division, comment a-t-il été recruté, ou toute autre information utile ce militaire. Ce mécanisme de transparence permettrait d'éviter toute forme de spéculation négative qui pourrait entacher l'image du système des opérations de maintien de la paix. Enfin, il faudrait revoir le SOFA les dispositions du (Status of Forces Agreement (SOFA), pour l'adapter aux codes de conduite du staff. La question du terrorisme au sahel est-elle devenue une légende ou une réalité ?

L'insécurité qui prévaut au Mali est la conséquence du phénomène appelé terrorisme. La

population malienne est maintenant convaincue de la main qui se cache derrière ce fantôme, ce monstre artificiel conçu et entretenu par des forces à l'épreuve de toute considération morale.

Critique des causes du terrorisme au Sahel : Au-delà des questions de développement socio-économique et de bonne gouvernance, sommes-nous en face d'illusion ou de mensonge ? Il est temps pour les autorités maliennes de suggérer aux Nations Unies d'instituer une commission indépendante d'enquête sur les autres causes du terrorisme au sahel. Plusieurs citoyens des régions du Sahel s'interrogent désespérément sur l'accroissement et la multiplication des groupes terroristes. Qui sont ces groupes et leurs alliances ? Une identification s'impose. Quelle est la provenance de leurs logistiques et qui sont les pourvoyeurs de leur financement ? Qui sont les conseillers qui agissent pour eux et qui leur communiquent des renseignements ? D'où vient le carburant utilisé dans leurs motos et véhicules ? Le recouvrement de la sécurité sur l'ensemble du territoire malien est la seule priorité que le peuple malien réclame. L'organisation et la tenue d'élection bâclée dans le contexte actuel d'insécurité, relève de la diversion, car les résultats du scrutin seront contestés. Une telle situation risquera de plonger le Mali dans une nouvelle aventure de crise post-électorale. Ceux qui s'acharnent à vouloir donner une injonction aux autorités maliennes de la transition doivent se tenir à l'écart de notre destinée et laisser les maliens décider souverainement de leur propre avenir. Les menaces et pressions relèvent de la démagogie et manquent de réalisme politique. La tenue d'élection suspecte pour élire un pouvoir civil inféodé par cooptation, n'a jamais été une garantie de démocratie ni le monopole d'une bonne gouvernance. Ces marchands d'illusion tentent de tromper le peuple malien en obscurcissant la vérité par le mensonge. Jetez un regard sur le fonctionnement de la démocratie à travers le monde, vous constateriez des exemples du faible taux de participation de la population et le faible niveau de score en termes de suffrage exprimé. Vous comprendriez que l'idéal démocratique est souvent travesti et n'existe presque plus, car il est aliéné par les forces

en opposition constante sur des intérêts irréciliables. Les citoyens ont perdu confiance aux politiciens et se désintéressent du fait politique. Nous devons appuyer le choix du changement pour répondre aux aspirations du peuple malien.

Conclusion et recommandations : Le Mali n'a pas de leçon à recevoir de nulle part et le peuple malien reste maître de son destin. Au chapitre de la sécurité, les autorités maliennes doivent décréter l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire, adopter un décret sur les mesures de guerre, assorti d'un moratoire, instituer un conseil de défense, mobiliser toutes les forces de sécurité 24/24 autour d'un programme de sécurité et de patrouille régulière, impliquer la population civile sur la mise en œuvre de ce programme. Mes frères, soyons unis et faisons preuve de patriotisme et de sacrifice pour l'avenir du Mali. Pour paraphraser Emmanuel Macron, les multiples manifestations d'opposition de la population malienne à l'occupation de l'armée française au Mali, témoignent du fait que la « légitimité de la présence des forces françaises sur le territoire malien est démocratiquement nulle » contrairement à sa réflexion sur la légitimité du pouvoir politique à Bamako. Paradoxalement, selon les médias, M. Macron s'apprêtait à se rendre au Mali pour rencontrer le chef d'un gouvernement qu'il a publiquement contesté et qualifié d'illégitime devant le peuple français. Aux dernières nouvelles il aurait renoncé à ce voyage. Quelle aurait été la légitimité et le vrai sens de sa propre démarche d'aller rencontrer les nouvelles autorités de la transition à Bamako ? Sinon le mépris et la honte. La vérité sur le Mali, finira toujours par triompher même si elle est encore obscurcie par le mensonge. Un des drames du Mali, c'est d'avoir produit une classe politique composée de politiciens complexés, dépourvus de valeurs et de principes. Ces fils du pays, à qui le Mali a tout donné, ont fini par opter pour la trahison contre les intérêts nationaux de leur propre pays en acceptant le troc, les avantages et les privilèges.

(Préparé par : BOUBACAR TOURÉ, juriste,
Montréal, Canada)

Source : Le Republicain

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Étape Cercles des ANR : MODELE-Mali publie son Rapport d'observation

Les Assises Nationales de la Refondation (ANR) se sont déroulées, les mercredi 15 et jeudi 16 décembre 2021, dans les cercles du Mali et les communes du District de Bamako. Pour s'assurer du bon déroulement de ces assises, la Mission d'Observation des Elections du Mali (MODELE-Mali) a déployé 57 Observateurs à Long Terme (OLT) pour suivre les ANR. Elle a également mis en place un dispositif de 11 OLT au niveau national pour analyser et traiter les données remontées. Le rapport produit le 18 décembre, est la synthèse des informations recueillies concernant : la synthèse générale ; l'ouverture des travaux ; le déroulement ; les conditions sécuritaires ; les points de discussions ; et les recommandations.

Synthèse générale

Les ANR au niveau des cercles du Mali et des communes du District de Bamako, à l'instar

de la phase des communes, ont suscité l'intérêt des participants. La participation des jeunes et des femmes a été d'un niveau inégal selon les localités. Les grandes orientations observées lors de cette phase ont concerné, entre autres, la sécurisation des personnes et des biens sur l'étendue du territoire national, le retour de l'administration et des services sociaux de base, la relecture de la Constitution et de la Charte des partis politiques. La prolongation de la transition de 6 mois à 3 ans a été évoquée lors de la phase des cercles, contrairement à la phase des communes où le sujet n'a pratiquement pas été abordé. Il a été aussi noté : La non-tenu des ANR dans la région de Kidal et le cercle de Ménaka ; la méthodologie disparate, selon les localités, dans l'organisation des travaux de groupe et des plénières ; La non-adoption de la synthèse générale par les participants en commune V du district de Bamako.

Ouverture des travaux

Dans l'ensemble, les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été présidées par les autorités compétentes en la matière : les Préfets accompagnés des maires et des points focaux des ANR. À la suite de l'analyse de la qualité des participants, le constat qui se dégage est la participation moyenne des femmes et la faible représentation des jeunes et des personnes vivant avec handicap. Quant aux partis politiques leur participation a été très mitigées à différents endroits ainsi on peut citer quelques-uns qui étaient représentés : KORO : (ADEMA, UM-RDA, UMP, MPM, CNID, MPR, URD, PSP, PACP, PIDS, UFD) ; Mopti : (ADEMA, PDES, FARE, URD, UDD, CNID, UM-RDA, YELEMA, MPR, MPM, UMP, ADP- Maliba). Dans la région de Tombouctou, ont participé aux travaux des représentants des chefs traditionnels et coutumiers, des organisations de femmes et de jeunes et d'associations de personnes vivant avec handicap. On note la participation des partis politiques URD, RPM, MPM, MPR, YELEMA, CODEM, PARENA, RAMAT, RDS, ADEMA, CNID et ADP MALIBA ainsi que celle des représentants des groupes armés CMA, PLATEFORME et CMI. Si au niveau des présidiums, on note en moyenne une femme par cercle, elles sont dans l'ensemble faible-



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

ment représentées dans les débats (12/84 à Tombouctou, 9/77 à Niafunké, 7/100 à Goundam et 9/96 à Diré).

Dans la région de Gao, le niveau de participation était satisfaisant avec une représentativité des femmes assez importante. Dans le cercle d'Ansongo par exemple nous comptons 45 femmes sur les 100 participants. La situation à Ménaka est toujours la même depuis l'interruption des travaux par les Groupes du Cadre Stratégique Permanent (CSP), qui regroupe des mouvements armés signataires de l'Accord d'Alger et qui est strictement contre la tenue des Assises. Les Assises du niveau cercle n'ont pu se tenir à Ménaka. A Bamako, rive droite, les présidiums étaient composés de 6 personnes en commune V dont 2 femmes et 3 jeunes et 8 personnes en commune VI dont 4 femmes et 2 jeunes.

Déroulement des travaux

La méthodologie de travail a varié en fonction des cercles. Dans la région de Sikasso, dans l'ensemble des zones observées, les participants étaient libres d'exprimer leurs opinions. Tout comme au niveau des communes, les représentants du RPM, CODEM, SADI, YELEMA et PARENA ont pris part aux travaux. Le mot d'ordre de boycott du niveau national n'a pas été suivi partout, au niveau local. Les participants ont été répartis en deux groupes dans toutes les localités observées. Les points focaux, dotés des fiches thématiques ont conduit les débats qui se sont déroulés sans incidents. Dans la région de Tombouctou, les cercles de Tombouctou, Diré et Goundam ont mis en place deux groupes de travail présidés par deux personnalités assistées de deux rapporteurs (tous choisis de façon consensuelle par les participants). Les 13 thématiques ont été traitées. Les documents de travail mis à leur disposition sont les fiches thématiques qui servent de référence et permettent d'orienter les débats et les TDR des assises nationales de la refondation. Les résultats de ces groupes ont, ensuite, été discutés en plénière pour observations et/ou amendements par l'ensemble des participants. A la différence des 03 cercles précités, Niafunké a adopté, de façon consensuelle, une analyse et la compilation de la synthèse des résultats des assises tenues au niveau communal.

Dans les communes V et VI du District de Bamako, les travaux n'ont pu démarrer qu'à 13 heures à cause des divergences sur la désignation des membres du présidium : Présidents, Rapporteurs, Modérateurs. Cela a eu une incidence sur le déroulement normal des travaux. Une seule thématique a pu être traitée le premier jour et les forces de l'ordre ont dû intervenir pour éviter une bagarre généralisée. Les participants parlaient librement et les temps de parole étaient bien répartis. La commune V n'a pas fini le traitement des thèmes durant les deux jours. Les travaux ont continué jusqu'à 4 heures du matin. Finalement, le Président et le rapporteur ont rédigé la synthèse générale le vendredi 17 décembre 2021, en l'absence des autres participants.

Conditions sécuritaires

Durant les deux journées, aucun incident sécuritaire majeur n'a émaillé le déroulement des ANR dans les cercles observés. Toutefois, dans la région de Tombouctou, les antennes réseaux des opérateurs téléphoniques Malitel et Orange ont été saccagées par des individus armés non identifiés. Aussi, la mission n'a pas pu collecter, à ce stade, d'information sur le déroulement dans le cercle de Gourma Rharous.

Points de discussion

La question de prorogation de la transition, contrairement au niveau des communes, est apparue dans les débats au niveau des cercles. Dans la région de Kayes, les participants ont estimé que la question de l'esclavage par ascendance doit faire l'objet d'une thématique à part entière. Le cercle de Kayes propose un État unitaire, républicain, laïc, démocratique, souverain et décentralisé avec la mise à disposition des moyens aux collectivités de façon intégrale. Dans le cercle de Diéma, les 78 participants proposent la sécurisation du territoire et le redéploiement de l'administration et des services sociaux de base pour pallier cette insécurité. Dans le cercle de Yélimané, les 81 participants proposent la limitation du nombre des partis politiques.

Dans les 7 cercles de la région de Koulikoro, les principaux points de discussion relevés sont entre autres : - la participation des ci-

toyens dans la gestion des affaires publiques, - la redevabilité des dirigeants, - la suppression du financement des partis politiques, - la suppression du Haut Conseil des Collectivités Locales, de la Haute Cour de Justice et du - Conseil Économique Social et Culturel, - la réforme du secteur de la sécurité et la révision de la Constitution.

Dans la région de Sikasso les principaux points de discussion relevés sont entre autres : - les mécanismes de contrôle citoyen de la gestion des affaires publiques, - le redéploiement des forces de défense, de sécurité et de l'administration sur toute l'étendue du territoire national, - la réforme du système des partis politiques, - la gestion des ressources minières, - la souveraineté, - la stabilité des cadres dans les hautes fonctions de l'État, - l'emploi des jeunes, - l'éducation et surtout la gestion de la crise actuelle avec les enseignants.

Dans la région de Tombouctou, sur les 13 thématiques abordées, celles relatives à la Sécurité, à la Gouvernance et à la gestion des partis politiques ont été les plus largement débattues. S'agissant de la question sécuritaire, les débats ont porté sur la sécurisation des villes et des routes à Tombouctou, sur les conditions de recrutement au sein des forces de défense et de Sécurité et sur la gestion efficiente des troupes à Diré et à Niafunké, sur la lutte contre le trafic d'armes et de stupéfiants à Goundam. Pour ce qui est de la Gouvernance, on retient au centre des préoccupations dans tous les cercles : - le détournement des fonds publics et la faiblesse des mécanismes de contrôle de l'action publique ; - la disparité entre les salaires des fonctionnaires et la récurrence des grèves. Par rapport à la gestion des partis politiques, les discussions ont porté surtout sur leur nombre et leur financement ainsi que les lois qui régissent leur fonctionnement. On note enfin que les représentants de la CMA ont beaucoup insisté sur la mise en œuvre de l'accord pour la paix, notamment à Diré.

Dans la région de GAO, nous avons assisté à de grandes discussions dans les groupes autour de certaines thématiques ; notamment celles relatives à la gouvernance, la sécurité, les élections, la justice et l'éducation. A Ansongo, après de longues discussions autour de la thématique 1, les participants ont pro-

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

posé de prolonger la transition de deux ans. Ils ont aussi jugé important de procéder très rapidement à des réformes notamment dans les domaines de la justice, la sécurité et la justice.

Recommandations

Dans l'ensemble, les principales recommandations portent sur : La sécurisation des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire, Le retour de l'administration sur toute l'étendue du territoire national, Le maintien de la forme démocratique et laïque de l'État, La révision de la Constitution, La relecture de la Charte des partis politiques, La mise en place d'un régime semi-présidentiel, La relecture des accords miniers existants entre le Mali et les sociétés minières, L'exigence de l'éducation civique et morale dans le cursus scolaire, L'opérationnalisation de la réorganisation territoriale, La subvention de l'engrais et des semences de bonne qualité aux paysans, La représentation de chaque cercle au sein du comité de suivi des recommandations des ANR, L'instauration des enquêtes de moralité pour des nominations à certains postes clés de l'administration. La révision de tous les accords de défense qui ne sont pas dans l'intérêt du Mali, Le parachèvement du processus de Désarmement Démobilisation et Réinsertion, L'équipement de l'armée, L'amélioration des conditions de vie et de travail des fonctionnaires, La lutte contre l'impunité, L'utilisation des mécanismes traditionnels pour recoudre le tissu social et prévenir les conflits, La prolongation de la durée de la Transition entre 6 mois et 3 ans, La suppression de certaines institutions comme la haute cour de justice, le Conseil économique, social et culturel, le Haut conseil des collectivités, etc. Le parachèvement du processus de désarmement des groupes armés, La dépolitisation de la société civile et des syndicats, La création d'un organe de contrôle pour servir de garde-fou contre les dérapages judiciaires, La réglementation des écoles coraniques.

■ Yama DIALLO

Mohamed Ag Assory, analyste politique : « Macron aurait estimé qu'il aurait plus de gain politique en restant en France ... »

Annulation de la visite du Président français au Mali ; les Assises nationales de la Refondation boycottées par une partie de la classe politique, des groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger et par les partisans de l'imam Mahmoud Dicko ; le sommet des chefs d'Etat de la CEDEAO; la question de Wagner... Mohamed Ag Assory, analyste politique, spécialiste des relations internationales et Directeur fondateur de Tidass stratégie consulting, livre son analyse.



Mali-Tribune : Nous sommes à 16 mois de la Transition sur les 18 mois prévus par la Charte de la Transition. Quel bilan dressez-vous de ces 16 mois ?

Mohamed Ag Assory : Disons que nous avons connu deux étapes dans la transition. Ce n'est pas homogène ; ce n'est pas un pro-

cessus linéaire. Il y a deux étapes : la première avec l'ancien Président de Transition et son Premier ministre (Bah N'Daw et Moctar Ouane), et la deuxième celle de Assimi et Choquel. Mais, ce que je constate est que les dénominateurs communs entre les deux, c'est surtout une absence de consensus politique et une non lisibilité des priorités, même s'il y

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

a eu certaines avancées s'agissant de la loi électorale dont le projet a été déjà adopté en Conseil des ministres. Sur les autres fronts, il n'y a pas de consensus politique, l'insécurité continue. Il n'y a pas un bilan élogieux si on se réfère aux objectifs d'une transition de façon standard.

Mali-Tribune : Annoncer pour ce lundi, à la dernière minute, le Président français a annulé sa visite sur Bamako. Quelles en sont les raisons, selon vous ?

M A. A. : A défaut des versions officielles de deux gouvernements, il est très difficile de dire avec exactitude quelles sont les raisons de cette annulation de dernière minute. A ce stade, on peut essayer d'émettre deux hypothèses. La première est peut-être due à la question interne à la France voire une question de politique intérieure avec la progression de l'épidémie du Covid-19, peut-être le Président Macron aurait estimé qu'il aurait plus de gain politique en restant en France auprès de ses concitoyens que de venir juste pour la photo de Noël au Mali, parce que je pense toujours et je continue de penser que cette visite s'inscrit plus dans un agenda interne à la France que dans un agenda international, parce que je ne pense pas, vu la profondeur de la crise diplomatique, qu'une seule visite puisse sauter tous les verrous. La seconde hypothèse c'est peut-être d'un non accord entre les deux parties sur le contenu de la forme et le fond de cette visite. Donc, on peut émettre cette hypothèse sans être dans les secrets de Dieu, mais les versions officielles pourront nous en dire davantage.

Mali-Tribune : Réunis le 12 décembre dernier, les chefs d'Etat de la CEDEAO ont exigé la tenue des élections aux dates indiquées, le 27 février 2022, sous peine des sanctions additionnelles qui seront imposées dès le 1er janvier 2022. Objectivement, en deux mois, pourrions-nous organiser des élections libres et transparentes ?

M A. A. : Je crois que nous sommes en diplomatie. Vous savez qu'en diplomatie, ce qui est dit le plus souvent publiquement n'est pas ce

qui est recherché politiquement en douce. Aujourd'hui, tenir les élections en février, c'est utopique, mais je crois que la position de la CEDEAO est vraiment de mettre la pression maximale sur les autorités de Transition pour avoir un calendrier et surtout pour avoir certaines garanties, par exemple, il ne faudrait pas changer les règles du jeu, s'agissant des élections à venir, mais aussi du sort des autorités de la transition. Seront-elles candidates ou pas ? Je crois que la pression de la CEDEAO, de façon politique et diplomatique, c'est vraiment d'avoir des garanties, surtout d'avoir une dernière Transition, parce qu'il ne faudrait pas juste donner un chronogramme pour donner un chronogramme. Il faudrait s'y atteler et qu'il n'y ait pas une autre prorogation. Je crois qu'il faudrait voir ces sanctions dans ce sens.

Mali-Tribune : Après deux reports sine die, les Assises nationales ont débuté le 11 décembre et prendront fin le 30 décembre. Déjà, une partie de la classe politique, des groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du Processus d'Alger, et les partisans de l'imam Mahmoud Dicko ont déclaré leur non-participation aux ANR. Que doit faire le gouvernement pour que d'ici le 30 décembre, tout le monde participe à ces Assises afin qu'elles soient inclusives ?

M A. A. : Les Assises ne dérogent à toutes ces autres conférences nationales qu'on a eues (dialogue national inclusif, états généraux, les Assises sur le nord). Il est toujours très difficile d'avoir un consensus. Ce sont des questions politiques. Donc, c'est tout à fait normal que les différents acteurs n'aient pas la même lecture. Ce sont des jeux démocratiques. Maintenant, quant à la pertinence de ces Assises, chacun est libre de se faire sa religion, mais il est très difficile que ces Assises, organisées comme tel, ne souffrent pas d'une contestation ultérieure, même au-delà de cette Transition. C'est vraiment dommage que la classe politique n'ait pas saisi cette opportunité pour s'unir autour du Mali et essayer de dégager des pistes consensuelles. Je crois que le coup est parti. Tout comme le Dialogue national inclusif

(DNI), les résolutions de ces Assises pourront, dans les années à venir, être contestées par une partie de la classe politique.

Mali-Tribune : Depuis quelques temps, une guerre est déclenchée contre le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga par une partie de la classe politique qui réclame sa tête. Pourquoi un tel acharnement ?

M A. A. : Nous sommes en politique. En politique, les acteurs font toujours de telle sorte qu'ils accèdent au pouvoir. Ceux qui y sont font de telle sorte qu'ils y restent ; ceux qui n'y sont pas font de telle sorte qu'ils y arrivent ou quelqu'un d'autre soit à la Primature qui puisse combler certaines de leurs attentes. Donc, on est en politique. Ce sont de très bonnes guerres!

Mali-Tribune : On assiste à une recrudescence des attaques contre les civils ces derniers temps au Mali, au Niger et au Burkina. Selon vous, qu'est-ce qui explique cela ?

M A. A. : C'est vraiment une donne qui existe depuis 2015-2016. On est dans la continuité de cette stratégie de terreur, conduite par les groupes armés terroristes dépendamment des pays, même si nous sommes au Sahel. Mais, chaque pays a ses réalités. Il y a plusieurs facteurs. Le premier, c'est que les groupes radicaux ont toujours eu cette stratégie de terreur, c'est-à-dire, faire le maximum de dégâts et jouer sur les esprits. Maintenant, ce qui se passe au centre du pays au Mali, ce ne sont pas forcément les mêmes raisons qu'ont lieu les attaques au Burkina ou au Niger, même si en fond de toile nous avons toujours des groupes radicaux qui ont pratiquement les mêmes agendas au centre. Il y a vraiment une volonté de la part des groupes djihadistes d'assujettir les derniers villages ou les rares villages Dogon qui ne se soumettent pas à leur diktat. Ces dernières attaques s'inscrivent dans cette logique. Je crois qu'on est toujours dans la continuité de la stratégie de la terreur.

Mali-Tribune : Le Sahel et le retrait partiel de la force Barkhane : Quelle ana-

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO



lyse faites-vous de ce retrait partiel?

MA. A. : Ici au Sahel, la terminologie compte beaucoup, parce que certains parlent de retrait, d'autres parlent de réorganisation, de transformation de la force Barkhane à Takuba. De mon point de vue, on est plutôt dans une situation qui se rapprocherait à une réadaptation du dispositif. Donc, on n'est pas dans un retrait, comme les Américains en Afghanistan ou un scénario pareil. Mais, la menace terroriste existe. Ce n'est même pas une menace, c'est une réalité de la donne terroriste, et elle gagne de l'ampleur en fonction de certaines zones, même si nous ne sommes plus dans le même contexte que 2012-2013, où des milliers de djihadistes déferlaient sur les villes du nord et le centre du pays. Mais, nous sommes dans un contexte où ces groupes qui avaient été dispersés par la première intervention demeurent encore plus actifs, mieux réorganisés et qui ciblent souvent les endroits où les forces internationales et les forces nationales ne sont pas très présentes. C'est tout à fait logique de

revoir tous ces dispositifs, parce que beaucoup de personnes se posent des questions malgré l'existence des forces internationales et autres, les terroristes gagnent du terrain et continuent de faire des victimes et autres. C'est tout à fait logique de mon point de vue qu'on revoie tout ça. Maintenant, est-ce qu'il a été fait comme il devrait l'être ? Je ne le pense pas, parce que vu les bisbilles qui existent entre le gouvernement malien et les partenaires, il semblerait qu'il n'y a pas eu une vision commune concernant cela, et c'est vraiment dommage, parce que mener des telles opérations, réussir un tel combat requiert quand même une unité politique des différents intervenants, et puis, toutes les forces en présence doivent faire une même lecture de la situation.

Mali-Tribune : Les États-Unis mettent en garde le Mali quant à un recours aux mercenaires russes. Pourquoi la communauté internationale est aussi inquiète quant à l'arrivée probable de Wagner au Mali ?

MA. A. : Wagner, comme vous le savez, fait partie du dispositif informel de la politique internationale de la Russie. Donc, les autres pays rivaux de la Russie, comme le bloc de l'Occident, sont également dans leur rôle. Nous avons quand même une guerre d'influence qui se joue, que ce soit au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, au Sahel, en Afrique centrale et dans beaucoup de parties du monde, on est toujours dans la continuité de cette confrontation entre puissances. C'est tout à fait logique que le bloc de l'Occident ait une position commune face à ce qu'ils considèrent comme une fausse main de la Russie pour mettre la main sur certains espaces géostratégiques du continent africain ou du Moyen-Orient. Donc, on est en pleine nouvelle guerre froide sur ce dossier.

Propos recueillis par Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune

MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Lettre à grand-père : Cher grand-père

Imagine cette situation où on met tout ton avenir dans une enveloppe et on le donne à un enfant pour qu'il aille la déposer quittant un point A pour un point B. Et l'enfant tout innocent commence à tanguer avec ton enveloppe. Pire, à côté, d'autres personnes applaudissent l'enfant dans son tango-tango comme s'il dansait exprès. Toi, tout stupéfié, tu n'as d'autres choix que de prier que l'enfant puisse arriver à destination. Des moments où 18 mois équivalent à 18 siècles.



Et tout bonnement, l'enfant, tout excité sous l'effet des applaudissements, à son tour, essaye de danser. Celui dont tout le défi était de marcher pour amener l'enveloppe à destination commence à faire des malins et danses. C'est le moment où tout le regret de lui avoir confié la transition de ton destin s'intensifie. Pas que danser, maintenant, on fait croire à l'enfant, qu'il peut faire de la gymnastique. Plus, on lui fait croire, qu'il n'est même pas obligé d'amener l'enveloppe à destination.

Cher grand-père ! Tu as déjà vécu cette situation ? C'est le moment où prier devient le dernier recours. La solution n'est plus dans la lecture des textes obscurs et leurs interprétations. La solution n'est plus dans le dialogue et la recherche du consensus. La solution n'est

plus à l'intelligence, à la prévoyance et la pause des stratégies concrètes mais le moment où toutes les pistes de solutions demeurent la prière. On ne croise pas les mains mais les doigts. Il faut prier.

Oui grand-père ! Force n'est plus ni à la loi ni au consensus, mais à la prière. Il s'agit de prier pour que le Seigneur aide l'enfant à être sourd aux applaudissements et à reprendre le chemin de sa mission. La prière reste le seul recours. Car 18 mois ou 23 ans, quelque soit le nombre d'année, le but c'est d'aller remettre l'enveloppe, à qui de Droit. Alors-là, il faut prier. Garder son souffle entre son esprit et son cœur et faire recours au quatrième pilier invisible de la destinée. La foi, la prière.

Oui ! Grand-père, il s'agit aussi de prier pour que l'enveloppe ne retombe plus jamais entre

des mains de stagiaires. De prier à ce que viennent des conditions et des mécanismes qui ne permettront plus que l'enveloppe tombe de nouveau. Oui que cette enveloppe de la Démocratie et de la République ne retombe plus jamais entre des mains stagiaires. Des mains qui ignorent la Loi en son esprit, la Démocratie en ses principes et la République en ses normes. Ma 129ème lettre entre les mains d'un enfant tout innocent qui ne fait que tango-tango avec l'avenir de toute une histoire et de toute une République. A mardi prochain. Inch'Allah !

Lettre de Koureichy
Source : Mali Tribune

Sauvegarde et gestion des manuscrits anciens du Mali : Une priorité du gouvernement malien

Examiner judicieusement les documents issus de la réflexion collective sur les questions relatives à la préservation, l'accessibilité, l'exploitation et la valorisation des manuscrits anciens du Mali ; améliorer et parfaire le document Cadre de Politique nationale de Sauvegarde et de Gestion des manuscrits anciens du Mali et son Plan opérationnel ; lutter contre le trafic illicite des manuscrits anciens du Mali sont, entre autres, les objectifs de cet atelier national de validation de deux jours du Document-Cadre de Politique nationale de Sauvegarde et de Gestion des manuscrits anciens du Mali.

Organisé par le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, avec le soutien financier de l'Union Européenne, de la coopération Espagnole et de l'UNESCO, l'atelier a ouvert ses portes, le jeudi 16 décembre 2021 au Mémorial Modibo Keita. À l'ouverture des travaux, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a mentionné que l'objectif général de cet atelier est d'améliorer et de parfaire le Document Cadre de Politique nationale de Sauvegarde et de Gestion des manuscrits anciens, et qu'il vise aussi à recueillir l'adhésion des parties prenantes et les engager à la bonne mise en œuvre de ce Document-cadre de Politique pour les années à venir. Il a tenu à remercier les partenaires, les États Membres de l'Union Européenne présents au Mali, mais aussi la Suisse, la Norvège et l'UNESCO pour les soutiens multiples et multiformes, surtout

les appuis financiers ayant permis l'organisation, le 28 juin 2021 au CICB, de l'atelier national de réflexion sur l'implémentation d'une politique de préservation, de gestion, de valorisation et d'exploitation des manuscrits anciens du Mali, suivi, du 15 au 30 septembre 2021 au Musée National et du 27 octobre au 10 novembre 2021 au Mémorial Modibo KÉÏTA, des expositions des manuscrits anciens de Tombouctou à Bamako. « Deux documents essentiels élaborés par nos experts vous seront soumis au cours de cet atelier : Il s'agit du projet de Document Cadre de Politique nationale de Sauvegarde et de Gestion des manuscrits anciens du Mali et son Plan opérationnel. Ces documents sont issus de la réflexion collective sur les questions relatives à la préservation, l'accessibilité, l'exploitation et la valorisation des manuscrits anciens du Mali. Ils répondent ainsi aux objectifs que nous nous sommes fixés lors du premier atelier, à savoir

le renforcement du cadre législatif, juridique, administratif et institutionnel permettant de définir le rôle et le statut des manuscrits anciens, des collections et bibliothèques, des détenteurs et familles détentrices de manuscrits et de lutter contre le trafic illicite des manuscrits anciens au Mali », a expliqué le ministre. Avant d'inviter les participants à un travail de réflexion et d'analyse approfondie, à des débats constructifs et fructueux de tous les éléments du Document-Cadre et de son Plan opérationnel. Le chef du bureau de l'UNESCO à Bamako, Edmond Moukala, a reconnu que les manuscrits maliens font face à beaucoup de difficultés et que l'issue de cet atelier sera bénéfique pour leur conservation et leur gestion.

Moussa Samba Diallo
Source : Lerepublicainmali



Yémen : La fermeture de l'aéroport de Sanaa entrave les opérations humanitaires

L'aéroport de Sanaa, aux mains des rebelles houthis, est depuis mardi fermé aux avions humanitaires et à ceux de l'ONU. La faute à des frappes de la coalition emmenée par l'Arabie saoudite. Riyad dit riposter à des attaques de drones des Houthis. Mais les conséquences sont directes pour les ONG et par extension pour les civils qui vivent de l'aide humanitaire.

Après les frappes de la coalition, l'aéroport de la capitale yéménite n'était plus en mesure mardi 21 décembre de recevoir des avions des Nations unies et des organisations humanitaires internationales. Lundi soir, la coalition avait affirmé avoir mené « des frappes aériennes précises et limitées visant des cibles militaires légitimes à l'aéroport international de Sanaa ». Une opération « menée en réponse à la menace et à l'utilisa-

tion des infrastructures aéroportuaires pour lancer des attaques transfrontalières », précisait-elle dans un communiqué, cité par l'agence officielle saoudienne SPA. Les forces de la coalition ont visé six cibles dans l'aéroport, notamment des sites destinés à « mener des attaques aux drones piégés » et à « former des éléments terroristes » à ces engins, a-t-elle ajouté.

Selon la coalition, les raids saoudiens ne sont

pas de nature à « affecter les capacités opérationnelles » de l'aéroport et sont « conformes au droit international humanitaire ». Mardi, la coalition a déclaré que les aéroports saoudiens étaient prêts à recevoir des vols humanitaires pour le Yémen, dont l'aide sera acheminée via des « points d'accès » sous la supervision de l'ONU, selon un communiqué diffusé par la télévision d'État saoudienne El-Ekhbariya.

« La fermeture de l'aéroport de Sanaa impacte forcément nos projets dans le nord du Yémen » L'ONU, de son côté, a réitéré son appel à maintenir ouvert l'aéroport de Sanaa. « Nous appelons toutes les parties à maintenir l'aéroport ouvert pour les opérations humanitaires », a déclaré mardi à la presse le porte-parole adjoint des Nations unies, Farhan Haq, précisant que « l'équipement nécessaire au maintien des vols humanitaires doit être préservé pour qu'il reste opérationnel ».

« L'activité qu'on mène dans le nord du Yémen dépend entièrement de l'aéroport de Sanaa. C'est le seul moyen pour notre staff médical et non médical international d'arriver dans le nord du Yémen, explique Evgenia Zelikova est responsable adjointe de la cellule Yémen chez Médecins sans frontières. C'est aussi notre approvisionnement en médicaments et l'équipement médical, ainsi que l'équipement logistique. Donc la fermeture de l'aéroport de Sanaa impacte forcément nos projets dans le nord du Yémen. Ce n'est pas la première fois que l'aéroport est fermé depuis le début du conflit. À chaque fois, la fermeture prolongée de l'aéroport nous pose des difficultés pour mener nos activités. »

L'ONU n'a plus les fonds nécessaires Par ailleurs, l'ONU s'est dite, mercredi 20 décembre, « contrainte » de réduire l'aide alimentaire au Yémen faute des fonds nécessaires, écrit l'AFP. Les Nations unies mettent en garde contre une augmentation de la faim dans ce pays en guerre, ravagé par l'une des pires crises humanitaires au monde. « À partir de janvier, huit millions de personnes recevront une ration alimentaire réduite », a précisé le Programme alimentaire mondial (PAM), craignant des « réductions encore plus sévères bientôt inévitables ».

Source : RFI



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

Au Burundi : Des ONG soupçonnent une véritable hécatombe dans l'incendie de la prison de Gitega

Le 7 décembre dernier, la prison de Gitega, la capitale du Burundi, était ravagée par un incendie meurtrier qui avait fait officiellement 38 morts et 69 blessés. Mais selon des associations locales, le bilan pourrait en réalité atteindre les 300 morts.

Ni les journalistes, ni les agents de la Croix-Rouge burundaise, présents sur place lors de l'incendie mais tenus à l'écart, n'avaient pu voir le nombre de corps enlevés par la police. Celle-ci, dans la foulée, les avaient enterrés nuitamment, sans même prévenir les parents des victimes. Deux semaines après, les autorités refusent toujours de communiquer sur le sujet, les familles de ceux qui ont perdu les leurs n'ont toujours pas été informées et sont mortes d'angoisse. Certains ont même été menacés ou emprisonnés, alors que les journalistes locaux ont été réduits au silence.

Les ONG confirment un très lourd bilan

Seules des ONG qui travaillent clandestinement dans le pays peuvent confirmer le bilan très lourd qui circule dans la prison de Gitega et dans les environs. Et les seuls à pouvoir s'exprimer librement sont ceux qui vivent en exil comme le président de la Ligue des droits de l'homme Iteka, Anschaire Nikoyagize.

« Les gestionnaires de cet épisode n'ont encore opéré aucun contrôle alors qu'auparavant le contrôle se faisait journalièrement. La Ligue Iteka est aussi préoccupée par le comportement de ces gestionnaires qui continuent à

terroriser les membres des familles qui viennent demander la situation des leurs. »

La Ligue Iteka ainsi que d'autres organisations de défense des droits de l'homme assurent qu'il y a eu plus de 300 victimes lors de l'incendie de la prison de Gitega, en se basant notamment sur les témoignages de rescapés, qui assurent que plus de 250 détenus de la chambre 4 de cette prison n'ont pas pu s'en échapper car leur porte était restée fermée par les gardiens.

Le gouvernement sait

Et pour Me Jean-Claude Ntiburumunsi d'Acat-Burundi, le gouvernement burundais sait, même s'il ne veut pas parler : « Avant l'incendie, la prison comptait 1539 détenus. Suite à cette tragédie, le ministère de la Solidarité nationale a fait un don de 1200 matelas à la prison et tous les prisonniers ont été servis... » Où sont passés les 339 autres ?

Ces organisations continuent de dénoncer un enterrement « inhumain » pour ces victimes qui « n'a pas respecté ni la dignité humaine ni la culture burundaise ». Elles appellent le gouvernement burundais à revoir sa copie.

Source : RFI



MALIKILÉ FÊTE SON 1000ÈME NUMERO

CAN au Cameroun : «Le 9 janvier, on donnera son coup d'envoi»

Patrice Motsepe, le président de la Confédération africaine de football (CAF), a confirmé ce mardi 21 décembre à Yaoundé, à l'issue d'une rencontre avec Paul Biya, que la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Cameroun débutera bien le 9 janvier prochain comme prévu, malgré la propagation du variant Omicron et les pressions des clubs européens.

Le 9 janvier, on donnera le coup d'envoi. » Ce mardi à Yaoundé, Patrice Motsepe, le président de la Confédération africaine de football (CAF), a voulu mettre un terme au peu de suspense restant concernant le maintien de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) aux dates prévues, du 9 janvier au 6 février 2022.

A l'issue d'une réunion avec le président camerounais Paul Biya, le Sud-Africain a visiblement obtenu les garanties qu'il espérait, notamment en termes de précautions sanitaires. « J'ai eu une réunion très fructueuse avec le président du Cameroun. Le plus important est son engagement. Lors de la réunion d'hier, j'étais un peu plus préoccupé, a indiqué Patrice Motsepe, au micro de Joël Wadem. Hier, nous avons parlé des infrastruc-

tures, des installations. Un très bon travail a été fait pour s'assurer que nous accueillerons une CAN l'année prochaine au Cameroun qui rendra le peuple camerounais fier, tout comme le peuple africain dans son ensemble. L'objectif d'aujourd'hui était de se concentrer davantage sur Omicron, car Omicron est un grand défi mondial. »

Interrogé sur le risque que représente ce nouveau variant du Covid-19 durant la Coupe d'Afrique des nations, le milliardaire a répondu : « Regardez ce qu'il vient de se passer lors de la Coupe arabe au Qatar : il y avait des milliers de spectateurs en tribunes. Je suis également allé à Wembley pour voir la finale de l'Euro 2021. » Il a ajouté, au sujet des spectateurs qui devront présenter un schéma vaccinal complet et un test négatif pour assister aux

matches de la CAN 2021 : « Bien sûr, on craint qu'il y ait beaucoup de faux tests qui circulent. Mais nous nous occuperons de ces problèmes. »

« L'Afrique ne peut pas toujours passer en dernière et être à la remorque »

Enfin, sur la pression des clubs européens, qui menacent de ne pas laisser leurs joueurs africains aller au Cameroun, Patrice Motsepe s'est montré apaisant : « Nous voulons que nos joueurs africains évoluent en Europe, qu'ils y réussissent et qu'ils jouent dans le monde entier. Mais nous voulons aussi construire le football africain pour qu'il devienne un pôle d'excellence mondiale. Nous allons donc nous engager avec tous les clubs. De plus, nous sommes guidés par les règles de la FIFA [qui empêchent les clubs de retenir un joueur appelé en équipe nationale pour une compétition officielle, NDLR]. C'est très important car on ne peut pas toujours permettre le fait que l'Afrique passe en dernière et soit à la remorque. »

Le patron du foot africain va désormais retourner à Doha pour assister à la Super Coupe africaine prévue entre Al Ahly et le Raja Casablanca le 22 décembre. Puis il fera un débriefing aux membres du Comité exécutif de la CAF de ce qu'il a vu au Cameroun durant sa visite de deux jours...

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous donnez du souffle et de l'élan à des démarches audacieuses qui s'avèreront payantes. Jupiter n'aura pas froid aux yeux et vous donnera le courage d'affirmer vos ambitions professionnelles. Ne rougissez pas de vouloir décrocher un meilleur poste.

La chance vous sourira notamment en matière d'argent, mais cela n'aura rien à voir avec le hasard, car vous la provoquerez. Vous ne gaspillerez certainement pas vos euros dans des gains improbables dans des jeux. Vous aurez des idées plus réalistes.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous attèlez à vos occupations avec une attitude constructive et résolue. Vous souhaitez aller de l'avant et vous entraînez les autres dans votre sillon. Vos activités seront porteuses et vos collègues reconnaîtront vos qualités.

Vos soucis seront à mettre sur le compte de questions plus relationnelles que matérielles. Si vous ne gagnez pas d'argent, ce sera parce que l'on refusera de vous en donner. Vous considèrerez ce refus comme une injustice, dont vous demanderez réparation.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez travailler avec une collaboratrice qui vous apporte du réconfort moral. Elle peut vous encourager à continuer vos tâches. C'est grâce à des rencontres dans votre service que vous allez de l'avant. Écoutez vos ambitions professionnelles.

Les finances sont au beau fixe tant que vous ne craquez pas sur des gadgets. Il est utile de revoir votre relation à l'argent. Elle peut être basée sur de mauvaises habitudes. La journée favorise la prise de bonnes résolutions pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Les dissonances en provenance de la planète rouge pourront vous exposer à des trahisons ou à des formes de chantage plus ou moins déguisées. Neptune ne sera pas en reste. Ces contrariétés pourront vous faire subir une méchante douche écossaise.

Rien ne sera facile ! L'influence perturbatrice de Neptune accentuera le climat de méfiance que vous éprouverez vis-à-vis de votre banque. Certains frais bancaires vous sembleront anormalement élevés. Vos demandes de renseignements resteront sans réponse.



Lion (22 juillet - 23 août)

Côté motivation, vous serez au top, de quoi vous donner à fond et de mettre les bouchées doubles dans votre travail. En revanche, si vous devez obéir à des ordres, ce sera plus compliqué. Le ton montera et vous risquerez des conflits avec un supérieur.

Vous aurez de bonnes raisons d'être optimiste, car l'argent ne devrait plus être un trop gros problème en ce moment. Si vous attendez une somme, le versement d'indemnités ou des facilités de paiement, tout devrait se décanter dans le bon sens du terme.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous saurez vous imposer auprès de vos collègues ou supérieurs avec une plus grande autorité, mais sans aucune agressivité. Ces échanges vous permettront de dissiper certains doutes et de vous remettre au travail de façon nettement plus efficace.

Financièrement, cela ne sera pas une période de vaches maigres, mais vous ouvrirez votre porte-feuille à bon escient. Vous justifierez vos dépenses par l'entretien de la maison, les divertissements des enfants et une petite part à la fantaisie.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous appréciez les collègues avec qui vous travaillez. Ils vous le rendent bien et l'ambiance dans le service est chaleureuse. Parler dans une réunion et donner des idées pourraient être une expérience nouvelle. Attendez-vous à des opportunités agréables.

Les dépenses restent très importantes. Elles apportent des satisfactions sur le moment, mais attention aux regrets. Les frais sont déclenchés par des sorties ou la visite de proches. Les amis occasionnent aussi ces frais. Restez modéré avec les achats.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous êtes directeur de société ou chef d'entreprise, outre l'aspect valorisant de votre statut professionnel, vous aurez une raison supplémentaire de vous accrocher à votre poste : le transmettre à votre enfant ! Vous pensez vraiment à tout...

Contrairement à certains volatiles, vous ne vous laisserez pas plumer aujourd'hui, bien entendu sur un plan strictement financier ! Quelles en sont les raisons ? Elles sont simples : une part de chance, une part de jugeote et un dernier tiers de sagesse...



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars vous mettra sous pression. Vos rapports seront tendus avec votre direction et les raisons de vous énerver seront nombreuses. Évitez les réactions à chaud et faites appel à vos alliés du moment, le Soleil et Mercure pour trouver des solutions.

Avec Jupiter dissonant à Neptune, soyez prudent. Car si la chance se manifeste, elle pourrait aussi très vite tourner et pas dans le bon sens, vous mettant ainsi face à des réalités difficiles. Les non-paiements vous vaudront des frais supplémentaires.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le transit de Mercure dans votre maison X aura pour effet de relancer, de dynamiser votre carrière. Vous serez totalement impliqué dans votre activité. Vous évoluerez dans une période décisive qui vous confrontera à une nouvelle méthode de travail.

Jupiter dans votre secteur d'ombre vous apportera des contrariétés du côté argent. Vous devrez renoncer à un avantage financier, matériel. Vous pourriez vous retrouver dans de réelles difficultés avant de conclure un arrangement qui vous conviendra.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un nouveau contrat pourrait arriver par un concours de circonstances. Il est important de vous faire confiance, car le poste proposé peut demander des responsabilités. Osez saisir l'opportunité. Un appui d'un supérieur hiérarchique peut vous aider.

Continuez à contrôler le budget. Il s'envole dans différentes dépenses. Les économies sont difficiles. Essayez de dépenser modérément. Pour garder l'équilibre financier, de bonnes astuces sont trouvées. Grâce à votre créativité, vous pouvez bricoler.



Poisson (19 février - 21 mars)

Dans votre métier, vous serez très professionnel. Ce ne sera pas le cas de tout le monde... Au final, malgré votre attitude exemplaire, vous ne gagnerez pas plus d'argent que vos collègues. Vos supérieurs ne s'en rendront même pas compte. Décevant !

Vos dépenses superflues ? Aujourd'hui, les dissonances de Saturne vous feront croire qu'elles sont indispensables. Ce sera un leurre... Ami Poissons, vous pourrez même ironiser à propos de toutes ces fourmis soucieuses d'économiser leur argent.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23